

À la défense de la radiodiffusion privée

Don Jamieson, *The Troubled Air*, Éditions Brunswick Press,
Fredericton, N.B.

Naïm Kattan

Volume 8, numéro 5-6 (47-48), septembre–décembre 1966

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/30096ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Collectif Liberté

ISSN

0024-2020 (imprimé)

1923-0915 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Kattan, N. (1966). Compte rendu de [À la défense de la radiodiffusion privée / Don Jamieson, *The Troubled Air*, Éditions Brunswick Press, Fredericton, N.B.] *Liberté*, 8(5-6), 138–142.

les écrits canadiens-anglais

à la défense de

la radiodiffusion privée

Don Jamieson est considéré comme « la conscience de la radiodiffusion privée ». En plus d'être lui-même un professionnel de la radio et de la télévision, il est également au fait des questions administratives et financières de la Radiodiffusion puisqu'il fut fondateur, à Terre-Neuve, d'une station de radio, CJON, et puis d'une station de télévision, CJON-TV.

Pendant quatre ans, M. Jamieson fut le président de l'Association Canadienne des Radiodiffuseurs (Canadian Association of Broadcasters). En 1963, il faisait partie d'un comité nommé par le Gouvernement fédéral pour discuter les problèmes de la radiodiffusion au Canada. Les autres membres du comité furent : Alphonse Ouimet, Président de la Société Radio-Canada, et Andrew Stewart, Président du Bureau des Gouverneurs de la Radiodiffusion.

Muni d'un tel bagage, M. Jamieson était tout indiqué pour exprimer le point de vue de la radiodiffusion privée. Dans son livre « THE TROUBLED AIR », il passe au crible le rapport Fowler et met en question le rôle que joue la Société Radio-Canada. Livre nécessaire s'il en fut et d'autant plus décevant qu'il répond si peu à notre attente. M. Jamieson ne cesse de répéter que la recherche dans le domaine de la radiodiffusion fait défaut au Canada. Il a raison. Mais ceci ne l'autorise pas à recourir, comme il le fait abondamment, à des généralisations. Et puisqu'il parle de la radiodiffusion en Amérique du Nord, il eût été souhaitable qu'il lise certains travaux américains : ceux de Joseph T. Klapper, entre autres.

On s'étonne, par ailleurs, que dans les chapitres qu'il consacre à la nature de la radio et de la télévision, il ne fait aucune mention à Marshall McLuhan. N'en a-t-il pas entendu parler ? Il s'agit pourtant d'un Canadien qui dirige un Institut à l'Université de Toronto dont les recherches sur les mass-media sont partout discutées.

Certes, il serait injuste de ne juger Jamieson que sur l'ensemble de son ouvrage puisque, dans le détail, ce livre, malgré ses contradictions et ses lacunes, comporte des opinions, des suggestions et des remarques qui méritent l'attention.

L'idée qui préside à toute l'action gouvernementale dans le domaine de la radiodiffusion, c'est qu'il s'agit d'un service public et que la radio et la télévision peuvent servir à promouvoir l'unité canadienne. M. Jamieson met en question cette donnée de base non pas qu'il soit opposé à la promotion de l'unité du pays. Il met cependant en doute l'utilité de la radio et de la télévision dans une telle entreprise. Il est illusoire, selon lui, de vouloir à tout prix préserver les Canadiens contre l'influence américaine. D'abord, une telle tentative serait techniquement irréalisable puisque la grande majorité des Canadiens peuvent capter directement des programmes de provenance américaine. D'autre part, c'est ce genre de programmes qui est en faveur parmi les Canadiens. Les empêcher d'écouter et de regarder ce qu'ils préfèrent serait antidémocratique.

L'auteur est opposé à une intervention trop grande de l'Etat dans le domaine de la radiodiffusion. La marge est étroite, pense-t-il, entre fournir l'information et la diriger quand c'est l'Etat qui en est le responsable. La liberté de la presse, si chère aux Canadiens, ne devrait pas être restreinte dès qu'il s'agit de radio et de télévision.

Dès que l'Etat veut faire promouvoir certains idéaux, aussi justes soient-ils, il recourt, d'après Jamieson, aux techniques de la dictature. Cependant, et ceci peut paraître contradictoire, l'auteur n'est pas opposé à la promotion de tels idéaux par le truchement de la radio et de la télévision à condition qu'une recherche suffisante et qu'un examen honnête démontrent la validité d'une telle prise de position. Il reste aussi à démontrer l'efficacité de la radio et de la télévision dans ce domaine.

M. Jamieson a raison de constater qu'il n'existe pas un public de la radio et de la télévision mais plusieurs. Il s'étonne que certains intellectuels qui défendent la liberté de pensée et d'opinion demandent, d'autre part, que l'Etat exerce un contrôle sur la radio et sur la télévision. Il est dommage que pour démontrer son point de vue, il apporte des arguments ridicules. Ces intellectuels, dit-il,

défendront à tout prix le droit du public de regarder une danseuse exotique se dénuder en public et de lire des magazines obscènes si c'est là son désir. Mais ils s'en prendront à des programmes de radio et de télévision qui ne répondent pas au niveau culturel qu'ils souhaitent instituer.

Voilà ce qui s'appelle salir son adversaire pour le vaincre. Où M. Jamieson a-t-il vu les défenseurs de la liberté de pensée et de parole venir en aide aux danseuses exotiques et aux revues obscènes à moins que dans son esprit il n'existe aucune différence entre des écrivains comme D.H. Lawrence, Henry Miller et les dispensateurs de pornographie.

Le chapitre qu'il consacre à la radio est le plus circonstancié. M. Jamieson constate que la radio est devenue spécialisée, que chaque station doit s'adresser à un public particulier pour survivre et qu'il y a, par conséquent, de la place pour de nombreuses stations. Il défend le rôle de la radio privée. C'est en quelque sorte un service local qui ne cherche pas à promouvoir la grande culture ni toujours à rehausser le niveau du goût mais fournit un moyen de communication aux groupes et aux individus. C'est un des rouages de la société urbaine aussi bien que rurale. Le poste privé peut servir les mêmes besoins que l'hebdomadaire local. Cette spécialisation donne à la radio une grande liberté et permet à certaines stations de jouer véritablement un rôle culturel à condition qu'elles aient les moyens financiers de le faire.

La télévision, par contre, ne peut pas se spécialiser. Elle s'adresse au même public et chaque station doit varier sa programmation et la diversifier pour capter non pas un public mais les divers publics. Pour cette raison, la télévision est plus vulnérable à l'influence de l'uniformité et à l'influence des grands centres de production, surtout aux Etats-Unis.

M. Jamieson consacre un long article à Radio-Canada. Il critique certaines attitudes de la direction et du milieu intellectuel qui influence les centres de production de la Société à Montréal et à Toronto. Ce chapitre donne l'impression du déjà vu. L'on se souvient des critiques entendues au Parlement et ailleurs contre la Société d'Etat.

L'auteur n'est pas d'accord avec le Rapport Fowler qu'il faille à tout prix encourager les talents canadiens. Là encore, il procède par généralisation et par omission. Certes, il n'existe pas suffisamment d'écrivains, d'artistes et de techniciens canadiens pour répondre à tous les besoins de la radio et de la télévision. Mais comment se fait-il qu'il y ait tant de chômeurs parmi les artistes au Canada ? Certains Canadiens quittent le pays parce que les possibilités sont plus grandes aux Etats-Unis. D'autres, pourtant, n'arrivent tout simplement pas à gagner leur vie ici. Il y a quelque chose de fallacieux de prétendre qu'il ne faut pas à tout prix chercher à encourager les artistes canadiens puisque ceux-ci ne sont pas suffisants sans dire en même temps que les artistes canadiens sont perdus parce qu'on ne fait pas suffisamment appel à eux.

M. Jamieson constate que les meilleurs programmes produits par les Canadiens sont consacrés à des sujets internationaux. Le choix qu'il fait des exemples frise la malhonnêteté. Il mentionne des programmes faits sur des danseuses du ventre de Soho et les cafés de Greenwich Village. Il y a une chose, sans doute, qu'il oublie, c'est que le Canada ne peut pas puiser uniquement à l'étranger son information sur le monde. Une émission faite par les Américains sur la guerre du Viêt-Nam peut être techniquement supérieure à tout ce que peuvent faire les Canadiens, mais le téléspectateur canadien sera très mal informé s'il n'a sur cette guerre que le point de vue des Etats-Unis. Il est malhonnête de mentionner Soho et Greenwich Village et oublier l'Amérique latine, l'Europe et l'Asie.

Il fallait s'y attendre — le chapitre de M. Jamieson sur la radiodiffusion privée est on ne peut plus indulgent. Les stations privées affiliées à la Société Radio-Canada reçoivent de celle-ci des montants d'argent pour la diffusion des programmes commandités. Pourquoi, se demande M. Jamieson, la Société ne paierait-elle pas les postes affiliés pour d'autres programmes et non seulement pour les programmes commandités ? Suggestion astucieuse puisqu'elle signifie que l'Etat, par l'entremise de Radio-Canada, subventionnerait les postes privés.

Certes, M. Jamieson lance aussi un appel au monde des affaires. Certaines entreprises pourraient subventionner des program-

mes culturels et ne devraient pas acheter du temps à la Radio et à la Télévision en se basant seulement sur l'importance du public d'une station de radio et de télévision, comme c'est le cas maintenant. Mais il s'agit là, sans doute, d'un rêve. Pour défendre les radiodiffuseurs privés, M. Jamieson prétend qu'ils représentent le public canadien tel qu'il est, qu'ils en ont les qualités et les défauts, que les critiquer serait donc critiquer le public lui-même.

C'est une telle généralisation qui devrait être soumise à l'étude et à l'examen. Est-ce représenter le public que de l'attirer par le plus bas dénominateur ?

Il est malheureux que le livre de M. Jamieson ne soit pas plus rigoureux. La radiodiffusion privée est trop importante pour qu'on se contente d'un tel ouvrage.

NAÏM KATTAN